2M3J

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 3000 €

12 Place des Victoires 75002 Paris 2e Arrondissement

RCS None 990400467

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 12/10/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »), ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 51 Rue Blanche 75009 Paris en remplacement de l'ancien siège social, situé au 12 Place des Victoires 75002 Paris 2e Arrondissement à compter du 01/10/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 - Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

La société Foncière du terrail, Associée, représentée par jean-mathieu peyrard



La société JJ holding, Associée, représentée par julien garcia

